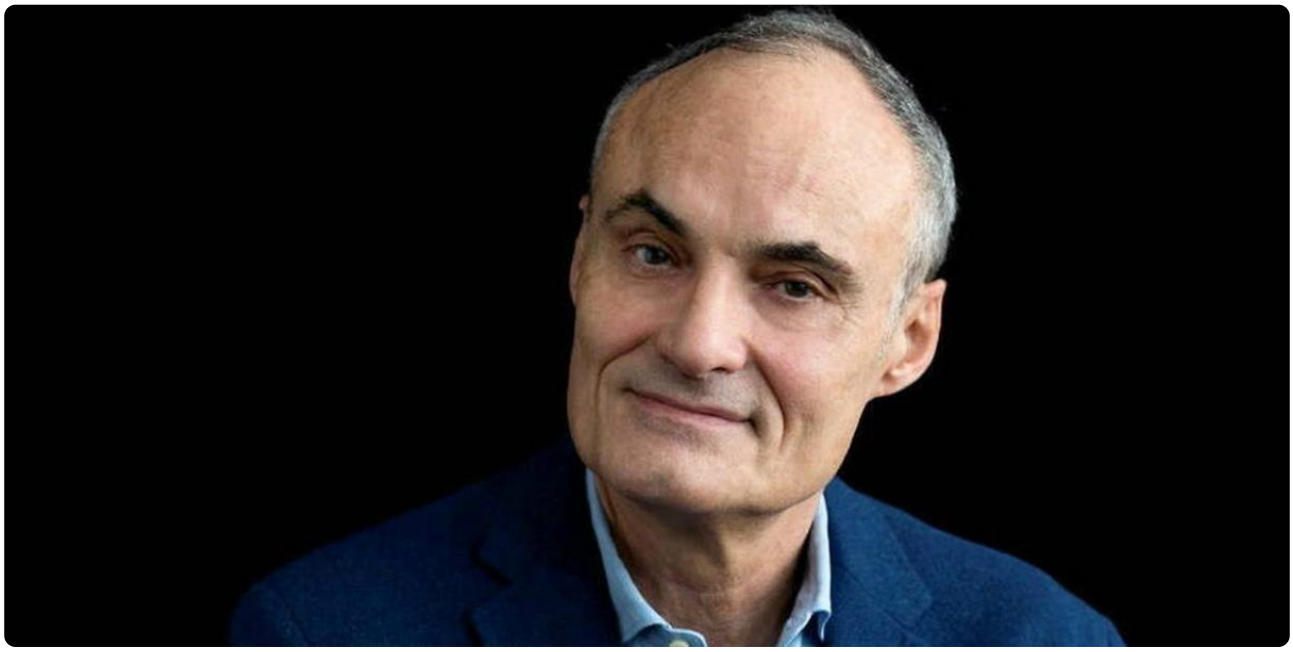
SERVICE PUBLIC
- LIBRE -
QUI EST-CE ?

PHILIPPE VAL



Philippe Val, né à **Neuilly-sur-Seine** le 14 septembre 1952 d'un père boucher et d'une mère coiffeuse, est le dernier d'une fratrie de quatre enfants.

Il arrête ses études à 17 ans et se lance dans la chanson, pour vivre de ses prestations lors de soirées dans les cabarets puis les cafés théâtre. Il est inspiré par Georges Brassens, Léo Ferré ou Jacques Brel qu'il écoutait petit à la radio et allait voir à Bobino.

En 1973, il collabore avec la chanteuse ***Anne Vanderlove*** pour son disque Non, ouvertement engagé et antimilitariste.

Entre 1970 et 1996, il fait ensuite la rencontre de ***Patrick Font***, avec qui il forme le duo de chansonniers « **Font et Val** ».

En juin 1976, il figurera d'ailleurs dans le fameux **« Appel du 18 joints »,** publié par **Libération.** Cette pétition, dont tous les signataires assurent avoir « fumé » de la marijuana, demande la dépénalisation de sa consommation, de sa culture et l'ouverture d'un débat sur les drogues dures. Dans cet appel, y figurent également ***André Glucksmann*** ou encore ***Bernard Kouchner.***

En 1982, sa signature apparaît sous une pétition de soutien aux inculpés du Coral. Mais, en 2020, ***Philippe Val*** affirme au magazine Valeurs actuelles que son nom a été ajouté sans son accord.

En 1996, ***Patrick Font*** est accusé d'attouchements sur mineurs dans un cadre institutionnel, commis sur des jeunes filles élèves dans son établissement « ouvert à la rentrée 1994, une école parallèle » de formation au spectacle. Poursuivi par les familles de douze enfants, onze filles et un garçon, « le 25 juillet 1996, il est incarcéré à la prison d'Aiton (Savoie) pour atteintes sexuelles sur enfants de moins de 15 ans » Il reconnaît la plupart des attouchements avec les adolescentes et les rapports sexuels avec les filles âgées de plus de 15 ans, déclarant à l'audience : « Je me suis trouvé de plus en plus en contact avec les jeunes filles. Je me suis laissé emporter par le torrent. » L'Express le décrit comme un « pédophile type, obnubilé par les enfants » et les psychiatres considèrent que « seule une incarcération pourra favoriser une prise de conscience ». **Il est condamné en mars 1998 à six ans de prison pour « attouchements sur mineurs ». Libéré au bout de quatre ans, il remonte ensuite sur scène, poussé par des amis chansonniers. Philippe Val affirme n'avoir jamais rien su des agissements de Font, ce qui sera confirmé par ce dernier. Il rompt également tout lien avec celui qui avait été son partenaire de scène pendant vingt-cinq ans.**

Le 14 mai 1990, ***Patrick Font*** et ***Philippe Val*** interviennent devant **la loge Pierre Mendès-France du Grand Orient de France** sur le sujet : « Faut-il interdire Le Pen ? »

En 1992**, il devient chroniqueur à France Inter,** d'abord chez ***Jean-Luc Hees***, dans l'émission Synergie, puis aux côtés de son successeur, ***Albert Algoud*** (dans l'émission La partie continue) et de ***Frédéric Bonnaud*** (dans l'émission Charivari).

Jean-Luc Hees, le 6 mai 2009, est nommé président de **Radio France** par ***Nicolas Sarkozy*** lors du **Conseil des ministres. *Jean-Luc Fernand Hees*,** né à Évreux le 10 août 1951, est un journaliste et animateur de radio français. En 2003, alors qu'il est directeur de France Inter, il supprime brutalement de la matinale de France Inter la chronique scientifique Odyssée du médecin et romancier ***Martin Winckler***, à la suite de pressions de **l'industrie pharmaceutique. Il était, de 2009 à 2014, président du groupe Radio France.** De 2017 à 2020, il a été **membre du comité d'éthique de la chaîne de télévision russe RT (ex-Russia Today).**

En 1992, il refonde avec ***Cabu,*** après la brève aventure de La Grosse Bertha, **le nouveau Charlie Hebdo**, héritier du mythique journal des années 1970, et en devient **le rédacteur en chef.**

Le 2 octobre 1995, sur TF1, il est invité à l'émission « comme un lundi », où il va tenir des propos outranciers vis-à-vis des chrétiens : ***« Il n'y a pas de débat entre ceux qui vont à la messe, et ceux qui vont aux putes parce que généralement, ceux qui vont à la messe sont ceux qui vont aux putes. ».***

En octobre 1995, Philippe Val se fait casser la mâchoire et plusieurs dents par deux militants anti-IVG qui l'attendaient devant la Maison de la Radio, au sortir de l'émission de Christophe Dechavanne intitulée « Trop de débauche ou trop de morale ».

Par la suite, parallèlement à son travail dans la presse et à la radio, ***Philippe Val*** continue son activité de musicien. Dans les années 1990, il sort deux albums : **Paris-Vincennes** en 1996 et **Hôtel de l'univers** en 1999. Il se produit dans les années 2000 dans de multiples salles en France accompagné par le bassiste Emmanuel Binet pour son spectacle ***Ouvert la nuit***. En 2004, il sort un album intitulé ***Philippe Val. Le 26 avril 1996***, **Charlie Hebdo** lancera, sur initiative de Philippe Val, **une pétition pour faire interdire le Front National.**

Le 26 avril 1997, *Philippe Val* participe au colloque contre l'extrême droite du **Grand Orient de France**.

En juin 1998**, l'association ATTAC est créée**. Parmi les fondateurs, **Charlie Hebdo et *Philippe Val*** y figurent.

En 1999, il milite dans les pages de **Charlie Hebdo en faveur d'une guerre de l'OTAN contre la Serbie** dans le contexte de la guerre du Kosovo. Il affirme : « *Lisons un journal, en remplaçant "Kosovar" par "juif". Les troupes de Milosevic organisent des pogroms, détruisent les villages, assassinent les hommes, et contraignent à l'exode femmes et enfants juifs. Qu'est-ce qu'on fait, on intervient, ou pas ? Ah, je sens un flottement, même parmi les pacifistes. À part les équivalents de Céline, de Drieu La Rochelle et des communistes solidaires du pacte germano-soviétique, on décide fermement qu'on ne peut pas laisser faire ça.* » ***Philippe Val*** commence alors à prendre un virage néoconservateur.

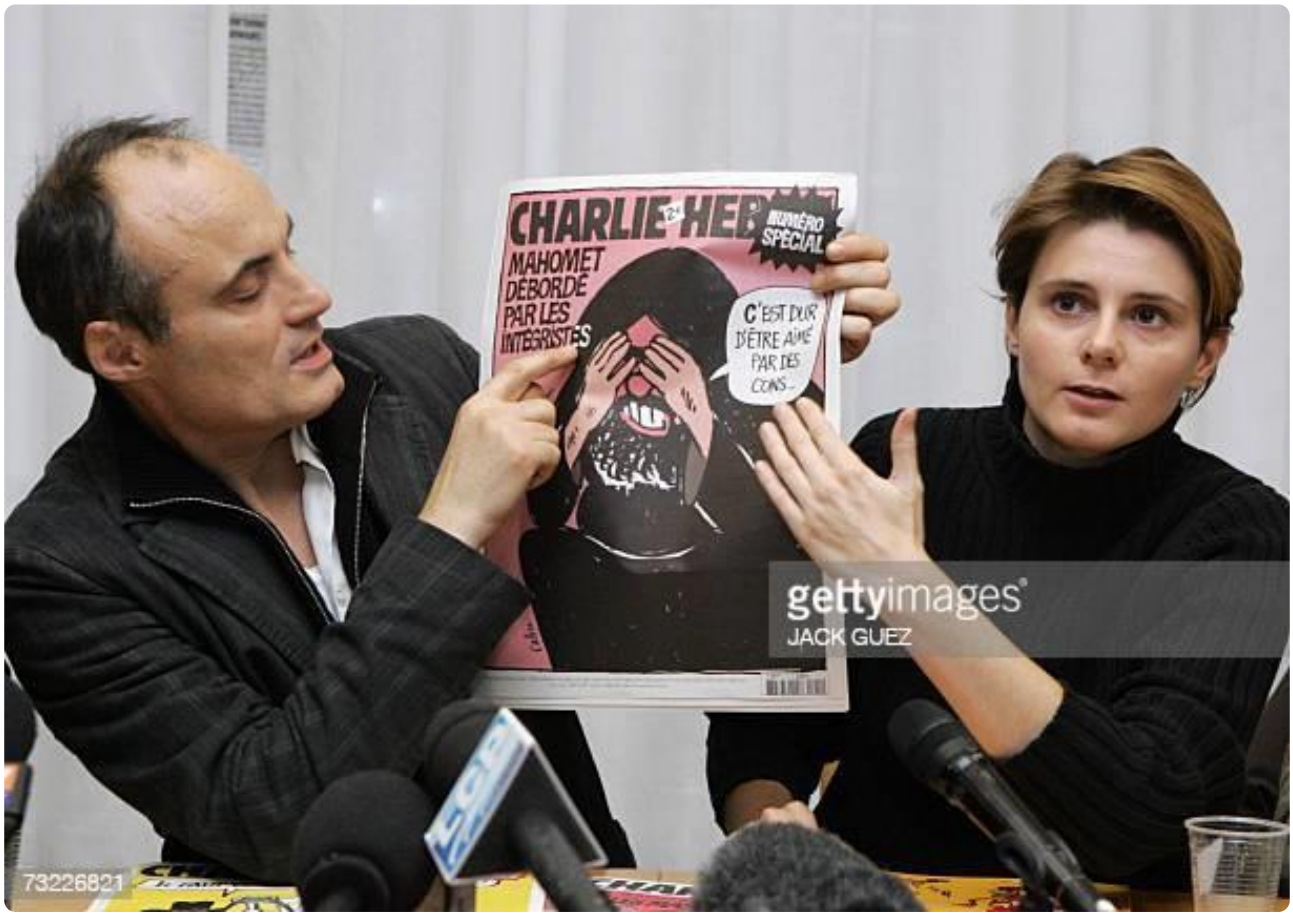
En 2000, ***Philippe Val*** retouche un article ***d'Olivier Cyran*** qui relatait un dialogue entre le réalisateur ***Pierre Carles*** et le groupe **Zebda** (un passage critiquant le journal est supprimé).

En mai 2001, devant la **Grande Loge Nationale de France**, il planche sur le thème ***« la Fraternité est-elle soluble dans le marché ? »***

En 2005, il est partisan du **« oui »** lors du référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe**. Il se prononce en faveur du fédéralisme européen**. Selon lui, l'enjeu du débat était « d'abandonner la Nation comme entité politique souveraine en Europe ».

Le 5 janvier 2005, dans le cadre de la prise d'otages des deux journalistes français ***Christian Chesnot*** et ***George Malbrunot*** en Irak, ***Philippe Val*** va tenir des propos polémiques : « *Pourquoi une rançon serait-elle plus déshonorante qu'on ne sait quelle tractation secrète qui fera de la France la complice d'on ne sait quelle armée islamique d'on ne sait où ? Qui sont ces gens séduits par la politique arabe de la France* » (…) « *Les otages français (en Irak),* ***Christian Chesnot*** *et* ***George Malbrunot*** *ont été enlevés par des terroristes islamiques qui adorent égorger les Occidentaux, sauf les Français, parce que la politique arabe de la France a des racines profondes qui s'enfoncent jusqu'au régime de Vichy, dont la politique antijuive était déjà, par défaut, une politique arabe* »,

En mars 2006, il est l'un des signataires du **« Manifeste des douze : ensemble contre le nouveau totalitarisme »** avec ***Ayaan Hirsi Ali***, ***Caroline Fourest***, ***Bernard-Henri Lévy***, ***Taslima Nasreen***, ***Salman Rushdie***, ***Antoine Sfeir*** ou ***Ibn Warraq***, dénonçant l'islamisme au nom de l'héritage des Lumières.



En 2006-2007, il participe tous les vendredis à l'émission hebdomadaire de ***José Artur*** et ***David Glaser*** Inoxydable sur France Inter. À partir de septembre 2007, il donne une chronique hebdomadaire dans Le Sept dix de France Inter.

En août 2007, Philippe Val assiste aux universités d'été du MEDEF, et justifiera sa présence dans les colonnes de Charlie Hebdo : ***« Voyons les habitudes qui permettent de distinguer une aiguille de gauche dans une meule de droite : celle de prôner plus de justice, celle d'être plutôt avec les salariés, les chômeurs, les économiquement faibles que du côté des patrons et des milliardaires. »***



Dans le **Monde diplomatique, *Alain Gresh*** fait grief à ***Philippe Val*** de ses propos critiques envers ***Yasser Arafat*** et les pays environnants Israël**.**

Le journaliste d'investigation ***Denis Robert*** a reproché à ***Philippe Val*** d'interdire dans **Charlie Hebdo** la parution de tout article mettant en cause la multinationale **Clearstream**, dont l'un des avocats, ***Richard Malka***, est également celui de l'hebdomadaire. Dans son éditorial du **25 juin 2008**, ***Philippe Val*** a vigoureusement démenti cette affirmation, déclarant que ni lui ni a fortiori ***Richard Malka*** n'avaient jamais exercé de pression dans ce sens, et il a attaqué à son tour ***Denis Robert***, l'accusant de mener contre **Clearstream** une enquête à charge dépourvue de preuves.



L'affaire Clearstream 2, aussi appelée affaire EADS-Clearstream ou affaire du corbeau des frégates de Taïwan, est une affaire française apparue en 2004. Un petit groupe de politiciens et d'industriels tente alors de manipuler la justice afin d'évincer des concurrents, en voulant faire croire à l'implication de ceux-ci dans **le scandale des frégates de Taïwan.** « *Cette affaire Clearstream a été montée de toutes pièces, elle est destinée à cacher l'affaire des frégates de Taïwan. Il y a 500 millions de dollars qui sont partis, il y a des morts dans ce dossier. Mais on nous ressort toujours Clearstream, avec une surmédiatisation qui a été encouragée par Nicolas Sarkozy. On m'a mis au pilori.* » ***Renaud Van Ruymbeke*** sur France Info, le 1er février 2007.

En 2008, **il reçoit le prix des Droits de l'Homme du B'nai B'rith.** « *Cette cérémonie prestigieuse a pour but de marquer notre reconnaissance à ceux qui, par leur qualité, leur courage, leur abnégation et leur ténacité se sont illustrés, par un engagement personnel, à défendre les valeurs universelles dans un esprit d'ouverture, d'humanisme et de tolérance : il s'agit* ***d'Alain Morvan****, de* ***Philippe Val*** *et de* ***François Zimeray.*** »

En 2008, alors qu'il était directeur de la rédaction et directeur de la publication de Charlie Hebdo, Philippe Val a déclaré, dans plusieurs entretiens, qu'il gagnait 6 000 euros par mois. En 2008, selon le journal Le Monde (29 juillet 2009), le groupe a obtenu un résultat bénéficiaire de 968 501 euros : « près de 85 % de cette somme (soit 825 000 euros) ont été redistribués en dividendes aux quatre associés : ***Philippe Val,*** directeur de la publication et propriétaire de 600 des 1 500 parts de l'entreprise et Cabu (…) **ont perçu 330 000 euros chacun »**

En février 2008, grâce à ***Carla Bruni***, il obtient une lettre de soutien du président de la République, ***Nicolas Sarkozy***, lors du procès que lui intente l'Union des organisations islamiques de France et la mosquée de Paris pour avoir publié dans Charlie Hebdo des caricatures de Mahomet jugées blasphématoires : ***« Je tiens à apporter clairement mon soutien à votre journal, qui exprime une vieille tradition française, celle de la satire (…) Je préfère l'excès de caricature à l'absence de caricature ».***

Le 15 juillet 2008, Val licencie de l'hebdomadaire le caricaturiste Siné avec l'approbation du directeur adjoint de la rédaction Bernard Maris, du rédacteur en chef Gérard Biard et du rédacteur en chef adjoint Charb. Siné est accusé d'avoir tenu des propos antisémites sur Jean Sarkozy dans les pages mêmes du journal deux semaines plus tôt. Le 2 juillet, commentant, avec son habituel ton satirique, une déclaration de Patrick Gaubert, président de la Licra, parue dans Libération, Siné avait écrit, dans sa chronique Sème la zone, à propos du fils Sarkozy : « Jean Sarkozy vient de déclarer vouloir se convertir au judaïsme avant d'épouser sa fiancée juive et héritière des fondateurs Darty. […] Il fera du chemin dans la vie, ce petit ! » (Charlie Hebdo n° 837). Pour justifier sa décision, Val évoque la menace d'un procès intenté par la famille Darty, écrivant qu'il aurait refusé, si le procès avait bien lieu, d'assurer la défense de Siné et qu'il avait, avant tout, cherché à éviter une éventuelle condamnation du journal pour antisémitisme. L'avocate Gisèle Halimi, pour sa part, dénonce ce dernier argument et déclare : « La direction de Charlie Hebdo vient de le licencier brutalement. Motif allégué : propos antisémites. À la lecture attentive de ses quelques lignes, je suis en mesure d'affirmer — en spécialiste du droit de la presse — qu'il ne s'agit que d'un prétexte ; un procès pour antisémitisme n'aurait guère de chances d'aboutir. » Charb ajoute : « Une phrase — la phrase, désormais — dans une chronique pouvait être mal interprétée par des gens de bonne foi (quelques-uns) et instrumentalisée par des gens de mauvaise foi (plus nombreux) ».

Ce licenciement intervient trois semaines après une polémique entre Siné, Polac et Val au sujet de l'affaire Clearstream et du journaliste Denis Robert (ce dernier avait reproché à Charlie Hebdo son traitement de l'affaire Clearstream, cf. plus bas). Il suscite les protestations de nombreuses personnalités d'horizons variés, notamment des dessinateurs Plantu, Philippe Geluck, Jihel, Willem, Vuillemin ou Tignous, qui mettent Val en cause au-delà de sa décision. Dans une interview au Nouvelobs.com, Siné accuse Val de l'avoir licencié non pas pour cette chronique, qui ne serait, selon lui, qu'un prétexte, mais en raison de leur désaccord au sujet de l'affaire Clearstream et du journaliste Denis Robert, une thèse démentie par Val, mais aussi par Charb et Cavanna. Des personnalités historiques du journal, anciens collaborateurs ou qui avaient pris part à sa refondation en 1992, telles Gisèle Halimi ou Delfeil de Ton, parlent de « procès en sorcellerie » ou de « calomnie ». Val reçoit, de son côté, le soutien d'éditorialistes tant du Figaro que de Libération, de Bernard-Henri Lévy ou de la ministre Christine Albanel, ainsi que celui de différentes associations comme la Licra, le Crif ou l'UEJF. En revanche Willem, Delfeil de Ton (autre fondateur du journal), Carali, Barbe, Geluck, Malingrey, Pichon, Pétillon, Got, Faujour, Picha, Tignous, Lefred Thouron, Tardi, Wiaz ou encore Michel Polac défendent Siné. Cavanna, autre membre historique de Charlie Hebdo, estime que « ni l'un ni l'autre n'a démérité », parlant d'une « erreur d'appréciation de Val » au sujet d'une « plaisanterie, certes dangereuse mais occasionnelle » de Siné ; à son avis, c'est « une gaminerie, une bouffée de panique. Pas de quoi fouetter un chat ».



En mai 2009, le caricaturiste ***Siné*** affirme dans l'émission **« Le Bellatar Show »** que **Philippe Val l'a viré « pour faire plaisir à Sarkozy », et que sa nomination à Radio France serait « un renvoi d'ascenseur ».**

En décembre 2012, la société éditrice de Charlie Hebdo est condamnée par la cour d'appel de Paris à verser 90 000 euros de dommages-intérêts à Siné pour licenciement abusif Le 12 mai 2009, il rejoint son ami ***Jean-Luc Hees*** à Radio France et quitte alors ses fonctions à la tête de **Charlie Hebdo**. Sa décision de quitter ce journal aurait « déjà été prise à l'issue du procès » des caricatures de Mahomet. ***Jean-Luc Hees*** le nomme **directeur de France Inter en remplacement** de ***Frédéric Schlesinger*** le 17 juin 2009, une nomination qui est décrite comme étant due à l'intervention de ***Carla Bruni-Sarkozy*** auprès de son époux. Sa nomination à la tête de France Inter sous la présidence de ***Nicolas Sarkozy*** intervient au terme d'un long divorce avec la gauche radicale. Il est alors particulièrement vilipendé dans ces milieux politiques, et qualifié notamment de « traître à la gauche »

Le 17 juin 2010, **les journalistes de France Inter votent à la majorité une motion contre Philippe Val.** Ils expriment leur « colère face aux choix et aux méthodes de ***Philippe Val*** ». Ils s'inquiètent notamment de « l'ampleur des changements projetés et considèrent qu'à ce jour le lien de confiance indispensable entre la rédaction et la direction a été rompu. »

En 2014, c'est au cours d'une rencontre avec **Les Amis du CRIF**, le Conseil représentatif des institutions juives de France, que ***Philippe Val*** a tenu ces propos surprenants, et dont le Crif rend compte sur son site vendredi. Selon le compte rendu en style indirect du CRIF, ***Philippe Val***, qui évoquait les raisons de la crise de la presse, a déclaré :

« Le fait que le prix Pulitzer ait été attribué aux journalistes qui ont révélé l'affaire ***Snowden*** *est le symbole de la crise de la presse car* ***Snowden*** *est un traître à la démocratie. »*

LE CRIF EN ACTION Publié le 9 Mai 2014

Philippe Val rencontre les Amis du CRIF

+ partager Tweet 22 J'aime 114 g+1 1

Devant plus de 200 personnes, Philippe Val a fait la preuve de sa foi en un journalisme sérieux, documenté qui ne devait pas être influencé par des convictions personnelles. Un rappel historique lui a permis de rappeler que les lois sur la presse de 1881 avaient été décisives pour la démocratie française car elles ont permis de dire la réalité au citoyen, sans avoir nécessairement l'aval des dirigeants, comme c'était le cas précédemment. Il en déduit que la naissance de la presse moderne est concomitante à la naissance de la démocratie française.



Le 22 mai 2014, il est débarqué de la direction de France Inter par ***Matthieu Gallet***, le nouveau PDG de Radio France. Il est remplacé par ***Laurence Bloch***, pressentie à ce poste depuis plusieurs semaines.

En novembre 2015, s'est tenu dans toute la région Rhône-Alpes le festival « mode d'emploi », une foire aux questions posées à des artistes et des penseurs sur des thèmes actuels. ***Philippe Val*** sera questionné par ***Pierre de Brague*** de l'association « Égalité et Réconciliation », sur le revirement idéologique du chansonnier et ancien directeur de **Charlie Hebdo** : ***« Qu'est-ce que vous répondriez si je vous disais que je vous considère comme un néoconservateur ? »*** Philippe Val répondra par les propos suivants : ***« […] Je n'ai jamais compris pourquoi tout d'un coup la gauche, ou une partie de la gauche, a pris fait et cause pour l'un des deux camps… Un des deux camps qui, en plus, n'était pas celui de la démocratie. C'était celui d'un espèce de dictateur qui a fait capoter beaucoup de négociations, il s'appelait Arafat, et qui a pas beaucoup servi son peuple quoiqu'on en pense, et ensuite qui est arrivé à ce schisme épouvantable, avec la bande de Gaza et le Hamas et de l'autre côté le Fatah, c'est un truc***

absolument indémerdable. […] Mais si j'avais un endroit où je pouvais vivre, qui ressemble un peu au pays dans lequel je vis, ce serait évidemment plus en Israël, je suis pas juif mais c'est évidemment là, j'irais pas vivre dans la bande de Gaza. Pourquoi ? Parce que je ne veux pas que ma femme soit voilée, je veux pas que mes enfants soient battus […]. Donc évidemment que je préfère le système israélien au système de la bande de Gaza ! Et quand j'ai vu que le "propalestinisme" se répandait à gauche, avec, ce qu'on appelle l'antisionisme, qui s'est transformé très vite en antisémitisme, je me suis dit, là y a quand même quelque chose qui pue, dans la gauche française. Pas dans toute la gauche française mais dans une partie de la gauche française. Et j'ai défendu l'existence de l'État d'Israël, ce qui me semble être la moindre des choses, mais, ça m'a valu de me faire traiter de néoconservateur. »

Fin 2015, ***Denis Robert***, des anciens de **Charlie Hebdo** ou membres de leur famille (Laurent et Jérôme Cavanna, Virginie Vernay, Catherine et Bob Sinet, Francis Kuntz, François Forcadell, Frédéric Thouron, Sylvie Caster, Marie Montant) se liguent contre le livre de ***Philippe Val*** C'était Charlie, l'accusant de « révisionnisme » et de contenir **« de nombreuses** inexactitudes, erreurs et contrevérités » sur l'histoire du journal.

En 2017, alors qu'il publiait l'ouvrage ***Cachez cette identité que je ne saurais voir***, il avait déclaré au journal **Actualité juive** que, ***« bien [qu'il] ne soit pas Juif, [il se sentait] citoyen d'Israël au même titre [qu'il se sentait] citoyen de toutes les grandes démocraties respectueuses des lois protectrices de l'individu ».***

En mai 2017, **la loge Shalom Aleikhem du b'nai b'rith** a organisé un dîner-débat avec ***Philippe Val*** venu présenter son dernier ouvrage : ***« Cachez cette identité que je ne saurais voir »***



En avril 2018, Philippe Val publie un manifeste dans le quotidien « Le Parisien dimanche », nommé « **le manifeste des 300, Manifeste contre le « nouvel antisémitisme ».** Parmi les signataires, on y trouve ***François Pinault***, ***Xavier Niel***, ***Manuel Valls***, ***Bernard-Henri Lévy***, ***Christian Estrosi, André Bercoff***, ***Meyer Habib*** ou encore ***Aurore Bergé***.

Le 10 octobre 2018, il sera invité au dîner de soutien du **« Mémorial de la Shoah »** à Paris, organisé par ***Éric de Rothschild***. Il prendra la parole au cours de la cérémonie.



Le 19 février 2019 sur BFM TV, *Philippe Val* va tenir des propos sur les gilets jaunes, ceux-ci **« ne sont pas le peuple »** et sont **« antisémites »**. Il ajoute : **« Mettre un gilet jaune, c'est revêtir la honte. »**

À la rentrée 2021, il rejoint l'antenne **d'Europe 1**, dont la grille a été fraîchement remaniée, pour y présenter chaque vendredi un édito aux alentours de 7 h 40, dans la matinale de ***Dimitri Pavlenko.***

En mars 2022, dans un entretien du média « l'Opinion », il fustige et critique les médias **Russia Today et Sputnik,** dans la droite ligne de son positionnement néoconservateur et soutenant le régime de Kiev : ***« Je ne me suis jamais expliqué leur autorisation d'émettre (…) Je trouve ça hallucinant qu'une dictature dont l'une des plus anciennes armes est la diffusion de fake news ait pu émettre en France. Les réseaux sociaux, eux, posent un autre problème (…) On a laissé se développer une machine de guerre contre la démocratie et ça s'appelle les réseaux sociaux. La démocratie, c'est le respect du corps de l'autre car le corps de l'autre est une réalité. Dans les réseaux sociaux, le corps de l'autre est une abstraction et on peut en faire ce que l'on veut. Et dans toutes les dictatures, le corps de l'autre est une abstraction. »***

En février 2023, ***Philippe Val*** sera invité aux côtés de ***Manuel Valls*** à débattre sur la liberté d'expression au **Centre culturel juif Simone Veil de Montpellier.** Ce colloque a pour titre : « La liberté d'expression : nouvel alibi de l'antisémitisme ? »



SOURCES

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Val

2 https://www.ojim.fr/portraits/philippe-val/

3 https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrick_Font

4 https://www.liberation.fr/cahier-special/1998/01/12/l-appel-du-18-joint_544747/

5 https://www.valeursactuelles.com/societe/quand-charlie-hebdo-defendait-aussi-la-pedophilie

6 https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_la_taxation_des_transactions_financi%C3%A8res_et_pour_l%27action_citoyenne#Membres_fondateurs

7 https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.monde-diplomatique.fr%2F2000%2F03%2FHALIMI%2F2172#federation=archive.wikiwix.com&tab=url

8 https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Luc_Hees

9 https://fr.wikipedia.org/wiki/Manifeste_des_douze

10 https://www.dailymotion.com/video/x2v66c

11 https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-medias/20140510.RUE3762/pour-philippe-val-snowden-est-un-traitre-a-la-democratie.html

12 https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fblog.mondediplo.net%2F2007-02-09-Philippe-Val-et-les-conflits-du-Proche-Orient#federation=archive.wikiwix.com&tab=url

13 https://fr.timesofisrael.com/philippe-val-ancien-patron-de-charlie-hebdo-fustige-la-haine-anti-israel/

14 https://oumma.com/philipe-val-ou-le-revisionnisme-anti-arabe-en-guise-de-fond-de-commerce/

15 https://www.bbfrance.org/Debat-avec-Philippe-Val-a-la-Loge-Shalom-Aleikhem_a931.html

16 https://www.rn-aura.fr/2008/11/alain-morvan-la-medaille-en-chocolat-du-sectarisme/#more-139

17 https://www.acrimed.org/Philippe-Val-pourfend-la-haine-et-vole-au-secours

18 https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Malka

19 https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Clearstream_2

20 https://www.renenaba.com/philippe-val-ou-le-revisionnisme-anti-arabe-en-guise-de-fond-de-commerce/

21 https://www.egaliteetreconciliation.fr/Philippe-Val-Je-suis-neoconservateur-36722.html

22 https://www.politis.fr/articles/2015/06/philippe-val-le-neoconservateur-31494/

23 https://www.lopinion.fr/politique/philippe-val-il-etait-hallucinant-que-sputnik-et-rt-puissent-emettre-en-france

24 https://www.acrimed.org/Jouer-le-jeu-du-Medef

25 https://www.taurillon.org/Conference-de-Philippe-Val-a-Lyon

26 https://www.midilibre.fr/2023/02/03/montpellier-manuel-valls-et-philippe-val-invites-dun-colloque-ce-dimanche-sur-la-liberte-dexpression-10970487.php

27 https://www.ccj34.com/event/colloque-2023-la-liberte-dexpression-nouvel-alibi-de-lantisemitisme/

28 https://fr.timesofisrael.com/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-et-lepuration-ethnique-a-bas-bruit/